



Comment récupérer des parts dans une entreprise

Par **Iou**, le **02/02/2010** à **11:04**

Bonjour,
je suis associé a x% dans une entreprise alimentaire, puis je arreter au bout de 6 mois? et quel son mes droit concernant la revente de mes parts? MERCI DE ME RENSEIGNER;;;;;;

Par **Ymo**, le **02/02/2010** à **15:31**

Lisez avec attention les statuts de votre société... vous saurez alors si et comment vous pouvez céder vos titres (regardez notamment si il est prévu une clause d'inaliénabilité). Pour le reste, il vous faudra certainement trouver un acquéreur pour vos titres (peut être l'un de vos associés) et convenir d'un prix de vente.